



## REGLEMENT D'ADMISSION EN FORMATION D'ASSISTANT/TE DE SERVICE SOCIAL

### PROCEDURE D'ADMISSION

L'admission en Centre de Formation est organisée conformément à la législation en vigueur : Décrets n°2018-733 et 734 du 22 août 2018 - Arrêté du 22 août 2018 – relatif au Diplôme d'État Assistant de Service Social de Niveau II.

La formation préparant au diplôme d'Etat d'Assistant de Service Social est ouverte aux candidats remplissant l'une des conditions suivantes fixées par l'arrêté du 22 Août 2018 Titre I<sup>er</sup> « Accès à la formation » art. 2 :

#### Etre titulaire :

- du baccalauréat,
- être titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau IV ;
- Bénéficier d'une validation de leurs études, de leurs expériences professionnelles ou de leurs acquis personnels, en application de l'article L. 613-5 du code de l'éducation.



## REGLEMENT D'ADMISSION EN FORMATION D'ASSISTANT/TE DE SERVICE SOCIAL

### 1 COMMENT S'INSCRIRE

➤ Si vous êtes lycéen, apprenti, étudiant en réorientation ou reprise d'études : Inscription via Parcoursup.

Si vous êtes néo bachelier ou si vous avez eu le baccalauréat depuis plusieurs années, vous devez vous inscrire également sur Parcoursup :

[www.parcoursup.fr](http://www.parcoursup.fr)

(du 20 janvier 2021 au 11 mars 2021)

➤ Si vous relevez de la formation professionnelle continue, par exemple avec financement par votre employeur : retrait du dossier du **20 janvier 2021 au 11 mars 2021**

- Soit au siège de l'Institut Régional de Formation Sanitaire et Sociale – Formation d'Assistants de Service Social de la Croix Rouge Française, à Toulouse 71 chemin des Capelles.
- Soit par téléchargement sur le site Internet de l'Institut : <http://irfss-occitanie.croix-rouge.fr/> (onglet concours)

Vous devez envoyer votre dossier ou le déposer à

**IRFSS Occitanie - Croix Rouge française, Institut de Formation en Travail Social (Bâtiment E)  
71 chemin des Capelles 31300 Toulouse.**

**Tout dossier incomplet, ou arrivé après le : 11 Mars 2021 sera rejeté**

### 2 LES EPREUVES D'ADMISSION

Après examen du dossier du candidat **ET si** recevabilité, le candidat sera convoqué à un entretien oral à l'IRFSS Occitanie-Croix Rouge française-Pôle Social, 71 chemin des Capelles 31300 Toulouse. L'entretien individuel (période du 26 avril au 11 mai 2021) s'effectuera auprès d'un jury (formateur ou professionnel du travail social) pendant 20 minutes précédé d'une préparation écrite de 10 mm, l'entretien est centré sur les motivations et le projet professionnel. Les critères de sélection s'appuient sur l'**arrêté du 10 janvier 2019** relatif au cadre national sur les attendus des formations du travail social, définis comme ci-dessous :

**Connaissances et compétences attendues pour la réussite dans la formation conduisant au diplôme d'état d'assistant de service social (DEASS). Eléments de cadrage national :**

- Disposer de qualités humaines, d'empathie, de bienveillance et d'écoute
- Montrer une capacité à gérer ses émotions et son stress face à des situations humaines difficiles ou complexes et à développer la maîtrise de soi
- Montrer un intérêt pour les questions sociales et une ouverture au monde
- Montrer un intérêt pour les questions d'apprentissage et d'éducation
- Manifester de la curiosité et de l'intérêt pour l'engagement et la prise de responsabilités dans des projets collectifs
- Pouvoir travailler de façon autonome, organiser son travail et travailler seul et en équipe
- Savoir mobiliser des compétences d'expression orale et écrite



## REGLEMENT D'ADMISSION EN FORMATION D'ASSISTANT/TE DE SERVICE SOCIAL

### 3 CONSTITUTION DU DOSSIER

**Pour rappel : le dossier ci-dessous, ne concerne que les candidats dont l'inscription se fait hors Parcoursup. L'inscription sur le site Parcoursup s'effectue uniquement par dossier dématérialisé.**

- La fiche d'inscription, jointe au dossier, à remplir par les candidats,
- La photocopie, sur format A 4, de la carte d'identité recto verso **en cours de validité** (ou d'une autre pièce d'identité : passeport soit de moins de 5 ans, carte de séjour pour les étrangers)
- Une photocopie du diplôme du Baccalauréat **ou de** l'attestation du titre admis en dispense
- Si vous êtes titulaire d'un diplôme post baccalauréat (universitaire ou autre), veuillez également fournir la photocopie de votre diplôme,
- Vous êtes salarié : **fournir l'avis de prise en charge de votre employeur – Votre dossier doit être finalisé 1 mois avant l'entrée en formation**  
**Si vous bénéficiez d'un autre financement, fournir l'attestation de ce financement**

**Si vous déposez un dossier par le biais de TRANSITION PRO, vous devez absolument joindre le centre de formation pour effectuer un bilan de compétences avant de déposer votre dossier, ce bilan de compétences ne se substitue pas aux épreuves de sélection.**

- **2** photos d'identité (dont 1 à coller sur la fiche d'inscription)
- **2** enveloppes, format A 4 (21 X 29,7) autocollantes, timbrées à 1,76 Euros libellées au nom et adresse du candidat (+ nom de jeune fille pour les femmes mariées)
- Un projet de formation (2 pages maximum) à partir des motivations du candidat et de sa représentation de la profession,
- Un curriculum vitae présentant de façon détaillée votre trajectoire, vos diplômes et formations, vos éventuelles expériences professionnelles ou bénévoles
- **1 chèque** d'un montant de **40 Euros\***, correspondant aux frais d'examen de dossier
- **1 chèque** d'un montant de **80 Euros** pour la passation de l'entretien oral (**ce chèque** vous sera restitué, si à l'issue de l'examen de votre dossier, votre candidature n'est pas retenue).

**Les chèques** doivent être établis à l'ordre de : « **I.R.F.S.S. – F.A.S.S. - C.R.F. Toulouse** ».

**\*Ce droit d'inscription sera acquis et ne fera en aucun cas l'objet de remboursement.**

Les candidats doivent contrôler l'ensemble des pièces à fournir.

**Attention au délai d'acheminement du courrier par les services de la Poste**



## REGLEMENT D'ADMISSION EN FORMATION D'ASSISTANT/TE DE SERVICE SOCIAL

### 4 RESULTAT DE L'ADMISSION

La commission d'admission statuera sur la liste des candidats qui pourront rentrer en formation en septembre 2021. Elle est composée de la directrice de l'Institut de Formation en Travail Social de l'I.R.F.S.S. Occitanie, d'un responsable pédagogique de l'I.F.T.S. ou de son représentant et de représentants des jurys de sélection.

Publication des résultats : **le jeudi 27 mai 2021 à 16 h**

Pour information, le quota au titre de l'année scolaire 2020-2021 était de 60 candidats (40 candidats sur le site de Toulouse et 20 candidats sur le site d'Albi).

### GESTION DES AFFECTATIONS :

L'Institut Régional de formation sanitaire et sociale propose deux sites pour poursuivre la formation d'assistant/te de service social :

au 71 Chemin des Capelles à TOULOUSE et au 11 rue Lavazière à ALBI

L'affectation sur le site d'Albi s'organisera de la manière suivante :

- les candidats souhaitant effectuer la formation à Albi seront affectés prioritairement sur le site d'Albi
- les candidats de la communauté d'agglomération albigeoise seront affectés sur le site d'Albi
- les candidats provenant d'autres départements français ou d'autres régions françaises pourront être affectés sur le site d'Albi
- lorsque le taux d'occupation sera atteint sur le site de Toulouse, les candidats restant de la liste principale ou complémentaire seront affectés sur le site d'Albi

## FORMATION : ASSISTANT/TE DE SERVICE SOCIAL – FICHE INSCRIPTION

NOM ET PRENOM DU CANDIDAT :  
(à compléter par le candidat)

### FICHE D'INSCRIPTION A LA FORMATION D'ASSISTANT/TE DE SERVICE SOCIAL

### SELECTION 2021

#### ATTENTION

- CE DOSSIER D'INSCRIPTION EST A DESTINATION DES CANDIDATS RELEVANT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE (DONT LA FORMATION DISPOSE D'UN FINANCEMENT
- LES CANDIDATS LYCEENS, APPRENTIS, ETUDIANTS EN REORIENTATION OU EN REPRISE D'ETUDES DOIVENT S'INSCRIRE VIA LA PLATEFORME PARCOURSUP'  
[www.parcoursup.fr](http://www.parcoursup.fr)

N.B. : le service qualité reste à votre disposition pour toute réclamation par mail :  
[qualite-irfss.occitanie@croix-rouge.fr](mailto:qualite-irfss.occitanie@croix-rouge.fr)



**SITUATION DU CANDIDAT :**

Salarié(e) Fournir l'avis de prise en charge de votre employeur – Votre dossier doit être finalisé avant l'entrée en formation.

**OBLIGATOIRE**

PHOTO

à Coller

S.V.P.

**ETAT CIVIL**

NOM :		PRENOM(S) :		EPOUSE :	
DATE DE NAISSANCE : / / / / / / / / / /			LIEU DE NAISSANCE :		
NATIONALITE :					
ADRESSE :					
CODE POSTAL :			VILLE :		
TELEPHONE FIXE : / / / / / / / / / /			PORTABLE : / / / / / / / / / /		
N° SECURITE SOCIALE : / / / / / / / / / / / / / / - / / / /					
N° I.N.E. (Identification Nationale des Etudiants sur votre relevé de notes des épreuves du bac) il peut être sous la forme de : 10 chiffres + 1 lettre <b>ou</b> 9 chiffres + 2 lettres					
ADRESSE MAIL : @					
<b>OBLIGATOIRE ET EN COURS DE VALIDITE -écrire lisiblement</b>					

Le candidat salarié doit contacter le centre de formation dès son inscription au concours  
Le dossier de prise en charge de la formation doit être en cours dès le début de l'épreuve de sélection  
et finalisé 1 Mois avant l'entrée en formation

Nom de l'Entreprise :

Adresse & téléphone :

Nom de la personne contact dans l'entreprise :

**AUTRES FINANCEMENTS DE PRISE EN CHARGE DE LA FORMATION CONTINUE  
(indiquer le financement) :**



**DIPLÔMES**

DIPLOMES	Séries - Disciplines	Années d'obtention	Lieu de formation Etablissements et adresse

**FORMATION  
{sans obtention de Diplôme}**

FORMATION UNIVERSITAIRE (ou autre)	Séries - Disciplines	Années	Lieu de formation

ACTIVITES PROFESSIONNELLES SALARIEES NOM ET ADRESSE EMPLOYEUR	PERIODES	DUREES

ACTIVITES AUTRES QUE PROFESSIONNELLES : Activités extra scolaires, expériences ou engagements associatifs, bénévoles, citoyens humanitaires, sociaux, culturels.....	PERIODES	DUREES



## LIEU DE FORMATION

L'Institut Régional de Formation Sanitaire et Sociale de la Croix-Rouge Française offre deux possibilités de lieu de formation aux candidats admis aux épreuves de sélection (Toulouse et Albi).

Les locaux de formation sont situés :

**INSTITUT REGIONAL DE FORMATION SANITAIRE ET SOCIALE**  
**Formation d'Assistant/te de Service Social**  
**De la Croix-Rouge Française**

- **71 Chemin des Capelles**  
**31300 TOULOUSE – Tél. : 05-61-31-56-34**
- **Antenne d'Albi :**  
**11 rue Lavazière**  
**81000 ALBI – Tél. : 05-63-43-72-50**

**Gestion des affectations sur le site d'Albi :**

L'affectation sur le site d'Albi s'organise de la manière suivante :

- les candidats souhaitant effectuer la formation à Albi sont affectés prioritairement sur le site d'Albi
- les candidats de la communauté d'agglomération albigeoise sont affectés sur le site d'Albi
- les candidats provenant d'autres départements français ou d'autres régions françaises pourront être affectés sur le site d'Albi
- lorsque le taux d'occupation est atteint sur le site de Toulouse, les candidats restant de la liste principale ou complémentaire sont affectés sur le site d'Albi

---

### A COMPLETER PAR LE CANDIDAT

**IMPORTANT :**

**1 seul choix**

Cocher **1 seule case** parmi **les 2 choix** possibles :

Je choisis en 1<sup>er</sup> choix TOULOUSE et accepte en 2<sup>ème</sup> choix ALBI

Je choisis en 1<sup>er</sup> choix ALBI et accepte en 2<sup>ème</sup> choix TOULOUSE

**DOCUMENT à  
SIGNER**

Certifie avoir pris connaissance des modalités  
d'inscriptions.  
(la mention « **lu et approuvé** » doit être manuscrite)

**NOM** \* :  
**Prénoms** :

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_  
Signature du candidat

\* en lettres majuscules